

Un délégué « cool and clean » au SEPS La promotion des valeurs du sport



Le programme de Swiss Olympic « cool and clean » est probablement l'outil le plus répandu et le plus concret pour ancrer les valeurs du sport dans l'esprit des dirigeants, des entraîneurs et des sportifs. Outre une communication générale tous publics, « cool and clean » est surtout implanté par le biais des cours Jeunesse+Sport et le canton de Vaud se fait fort de le promouvoir dans ses modules de formation.

Mais le Service vaudois de l'éducation physique et du sport (SEPS) souhaite en faire plus et a répondu

favorablement à une offre formulée aux cantons par Swiss Olympic : l'octroi d'un petit financement pour l'engagement d'un ambassadeur cantonal « cool and clean » jusqu'à fin 2012. Et comme cette somme est trop modeste pour mener une action significative, la Commission cantonale de promotion de la santé et de lutte contre les addictions (CPSLA) a accepté d'apporter un financement complémentaire.

Ainsi, le SEPS est heureux de pouvoir engager M. Vincent Pécret en qualité de délégué vaudois « cool and Clean » du 1^{er} octobre 2011 au 31

décembre 2012. Agé de 26 ans, M. Vincent Pécret termine son master à l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne. Simultanément assistant de projet aux Ligues vaudoises de la santé, il est donc au bénéfice d'une double expérience, en sport d'une part et en santé d'autre part, exactement à la confluence des deux secteurs d'activité concernés par « cool and clean ».

Le cahier des charges de M. Pécret consistera prioritairement à prendre contact avec les associations cantonales et les clubs vaudois pour venir leur présenter le programme fédéral « cool and clean », apporter son expérience et son expertise sur l'importance et les moyens de défendre les valeurs dans le sport et, subsidiairement, pour inciter les clubs sportifs vaudois à s'engager officiellement dans le programme « cool and clean » par le biais du site internet y relatif.

Nous espérons que vous lui ferez bon accueil afin d'intensifier vos efforts en matière de prévention. En cas d'intérêt, n'hésitez d'ailleurs pas à le solliciter spontanément : il sera là pour ça !

Le chef du service EPS
Nicolas Imhof
nicolas.imhof@vd.ch

Maison du sport vaudois à Leysin Pour vos camps d'entraînement dès 2013

Le projet de construction d'une Maison du sport vaudois à Leysin avance. A l'heure de boucler cette publication, le projet est à l'enquête publique et si tout se déroule comme espéré, le bâtiment devrait être inauguré durant l'automne 2013.

Les clubs vaudois sont un des publics prioritaires de cette construction, au même titre que les écoles vaudoises et les cours Jeunesse+Sport mis sur pied par l'office cantonal.

Rappelons le concept : sur une parcelle située à l'entrée de Leysin, juste en face du centre sportif, sera construit un bâtiment para-hôtelier comprenant : 70 lits (15 chambres de 4 lits, 5 chambres à deux lits), un grand réfectoire divisible en deux, deux salles de théorie divisibles en deux, une salle de jeux, une salle de réunion pour les moniteurs et enseignants, une cuisine de production (les repas seront préparés sur place par un cuisinier professionnel), un terrain multisport extérieur. En outre, le

maitre d'ouvrage de la Maison du sport vaudois vient de décider de construire simultanément une salle de sport qui se trouverait sous le terrain multisport extérieur, juste devant la Maison.

Initié et suivi par le Service de l'éducation physique et du sport, avec l'appui technique du Service immeubles, patrimoine et logistique de l'Etat de Vaud, ce projet sera intégralement financé par la Fondation « Fonds du sport vaudois ». Sans la salle de sport, le projet est actuellement devisé à CHF 6,5 millions environ. Quant au projet retenu, il est l'œuvre du bureau d'architecture Mann & Capua Mann à Lausanne. Il a séduit le jury notamment par son côté pratique et son aspect rappelant l'architecture traditionnelle des montagnes suisses tout en la revisitant.

Que ce soit pour un week-end ou pour un séjour prolongé, nous espérons que les clubs vaudois seront nombreux à profiter de ce nouvel outil mis à leur disposition.

Dans ce numéro...

- La Fondation « Fonds du sport vaudois » finance les clubs 2
- Nouvelle promotion des athlètes par Swiss Olympic 2
- Experts J+S
Indemnité augmentée 3
- Le Panathlon conseille les jeunes sportifs 4
- Un Master en management du sport à Lausanne 4

Les plus anciens se rappellent de la Commission du Sport-Toto, transformée au début des années 2000 en Commission cantonale du Fonds du sport. Depuis la fin de l'année 2010, il faut désormais s'habituer à la fondation « Fonds du sport vaudois ». Celle-ci est chargée de redistribuer la part des bénéfices annuels de la Loterie romande dévolue au sport vaudois, soit environ CHF 8 millions par an, et cela de manière indépendante de l'Etat. Ainsi, la présidence n'est plus assumée par un Conseiller d'Etat mais par Marco Astolfi et la gestion n'est plus assurée par le SEPS mais par un secrétariat ad hoc rétribué par la fondation elle-même.

Pour les clubs sportifs vaudois et tous les autres bénéficiaires des subsides du Fonds du sport (communes, sportifs d'élite, organisateurs de manifestations, etc.), cela ne changera pas grand-chose. Les grandes lignes d'octroi des aides financières restent les mêmes (voir article ci-dessous). De même, le secrétariat général de la fondation reste assuré par Marcel Parietti, mais dans des locaux loués par l'Etat

à la fondation au 3^e étage de l'immeuble occupé par le SEPS, chemin de Maillefer 35 au Mont-sur-Lausanne.

Par contre, grande nouveauté, la fondation s'est dotée d'un site internet extrêmement clair et convivial qui présente notamment tous les types d'aides financières permises par les règlements et directives qui régissent les activités de la fondation. Cette dernière s'est aussi dotée d'un logo qui rappelle le lien organique avec le canton d'une part et la Loterie romande d'autre part.

Informations pratiques

Site internet www.fondsdusportvaudois.ch

E-mail marcel.parietti@fondsdusportvaudois.ch

Adresse Fondation « Fonds du sport vaudois »
Ch. de Maillefer 35 - 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Téléphones 021 316 39 35/36

Le Fonds du sport soutient les clubs sportifs

Parmi les dix « parts » du Fonds du sport vaudois, certaines concernent directement ou indirectement les clubs :

1. Camps sportifs et sport scolaire : le Fonds du sport vaudois soutient les camps sportifs scolaires ou de clubs qui répondent à certaines conditions. Cette part permet aussi de soutenir l'achat par les écoles de matériel pour l'initiation à des activités sportives spécifiques.

Bénéficiaires : écoles, clubs, associations sportives.

2. Achat de matériel sportif : un pourcentage est attribué sur tout achat de matériel sportif par les clubs.

Bénéficiaires : clubs.

3. Manifestations sportives : le Fonds du sport vaudois soutient financièrement toutes les manifestations sportives organisées sur sol vaudois, à but non lucratif et qui concernent un sport reconnu par Swiss Olympic.

Bénéficiaires : tous les organisateurs (clubs, communes, associations cantonales, etc.)

4. Clubs de l'élite en sport collectif : une vingtaine de clubs vaudois qui évoluent en LNA ou LNB dans un sport collectif relativement répandu se partagent annuellement la somme de CHF 900'000.-, répartie selon une grille multicritères établie par la Fondation.

Bénéficiaires : les clubs de l'élite en sport collectif.

5. Soutien à l'exploitation des centres sportifs : tous les clubs ou écoles qui utilisent les centres sportifs reconnus par le Fonds du sport vaudois (actuellement Leysin et la Vallée de Joux) ont un rabais de 20% sur les tarifs pratiqués.

Bénéficiaires : écoles, clubs et associations cantonales.

6. Soutien aux sportifs ou clubs vaudois participant aux championnats (coupe) d'Europe ou du Monde en catégorie élite : un barème des soutiens est appliqué en fonction du nombre d'athlètes envoyés (équipe) et de la zone de compétition (Europe ou hors Europe).

Nouveau système d'aides financières aux sportifs d'élite par Swiss Olympic

Swiss Olympic entend encore mieux encourager les athlètes suisses de haut niveau afin que moins de talents ne stoppent leur pratique sportive pour des raisons financières. C'est dans ce but que, depuis le 1^{er} mai 2011, un nouveau concept de promotion des athlètes a été mis en place par l'organe faîtier du sport dans notre pays.

Ainsi, moins de sportifs profiteront des mesures de promotion, mais ces sportifs seront mieux aidés. Actuellement, plus de 600 athlètes bénéficient d'une carte or, argent ou bronze auxquels il faut ajouter les 200 Swiss Olympic Talents Card internationale. A l'avenir, il ne devrait pas y avoir plus de 450 cartes au total. Par contre, les détenteurs d'une carte

or ou argent recevront CHF 12'000.- par année et les détenteurs d'une carte bronze recevront CHF 7'000.- auxquels s'ajouteront les CHF 2'000.- d'un sponsor privé trouvé par l'athlète. Ce soutien devrait s'accompagner d'un contrat basé sur la préparation à des Jeux olympiques et pourrait donc durer jusqu'à 4 ans.

Avant de distribuer ces sommes, Swiss Olympic s'approchera des fédérations et aura selon les cas un entretien avec l'athlète afin de déterminer s'il a réellement besoin de cet argent, un peu à l'instar du canton de Vaud qui demande aux athlètes « fortunés » de reverser le soutien reçu par la fondation « Fonds du sport vaudois » à une institution sportive de leur choix.

Il faut aussi noter que les cartes régionales et nationales attribuées aux jeunes talents subsistent au contraire des cartes internationales qui sont supprimées. A la place, viendront les cartes élite qui seront distribuées aux membres du cadre élite d'une fédération et les cartes or, argent ou bronze, attribuées par les fédérations en fonction de résultats lors de compétitions internationales (CMJ, CEJ notamment).

Dans notre canton, le système des bourses du Fonds du sport vaudois accordées aux bénéficiaires d'une carte or, argent, bronze et Talents Card internationale devra être complètement repensé, dès l'année 2012 probablement.



La structure de la formation des moniteurs dans le programme J+S propose plusieurs niveaux depuis le cours de base en passant par les modules de formation continue 1 et 2 pour se terminer, lorsque les notes qualificatives le permettent, au cours d'experts. Que ce soit comme athlète ou comme entraîneur, la plupart d'entre eux ont pratiqué leur discipline au plus haut niveau. En « traversant » l'ensemble des formations à J+S, on peut dire sans conteste que tant sur le plan de la didactique que des aspects techniques ou tactiques, l'expert est la personne de référence dans sa discipline. J+S forme des personnes pour encadrer les jeunes dans le domaine du sport et l'expert est la clé de voûte de cette formation.

CHF 300.- par jour

Longtemps, cette collaboration avec les experts s'organisait à l'intérieur des cantons et comptait autant sur l'enthousiasme que sur le bénévolat des personnes engagées. Cette

J+S Kids

Les directives assouplies

Le programme de Macolin proposé pour les enfants entre 5 et 10 ans est basé sur l'aspect polysportif de l'activité physique. Le respect de certaines directives pour pouvoir bénéficier des indemnités a posé bien des problèmes aux organisateurs. Outre le programme à établir pour chacune des 15 ou 30 leçons, les disciplines apparentées et les sports à découvrir, la règle du changement d'environnement rendait cette démarche difficile. En effet, que ce soit à cause de la spécificité d'une discipline (location des infrastructures) ou pour des questions de déplacements dans une grande ville (sécurité, encadrement), beaucoup de clubs ont renoncé au programme J+S Kids.

Aujourd'hui, Macolin adapte les directives aux réalités du terrain : **dès le 1^{er} janvier 2011 l'obligation du changement d'environnement devient une recommandation !**

Cette modification devrait faire naître ou renaître bon nombre de cours dans le canton. On s'en réjouit !

pratique a mis en lumière de grandes différences de traitement d'une institution voire d'un canton à l'autre. Aujourd'hui, les compétences ont un prix harmonisé et revu à la hausse, selon la décision du Service de l'éducation physique et du sport prise ce printemps. Dès le 1^{er} juillet 2011, l'expert engagé dans une formation Jeunesse+Sport, sera indemnisé à hauteur de Fr. 300.- par jour, au lieu de Fr. 230.-, somme à laquelle il faut ajouter, notamment, les frais de déplacements.

Création d'un cahier des charges

La mise en place de cette substantielle augmentation s'est faite parallèlement à l'élaboration d'un cahier des charges destiné à l'expert et au chef de cours. L'autorité d'engagement y dresse une liste exhaustive des attentes en termes de disponibilités, de mise à jour des compétences, de qualité des interventions et du respect des valeurs. L'objectif de cette démarche est double : maintenir un niveau très élevé sur le plan de la formation des cadres d'une part et soulager le secteur J+S d'autre part. Le temps consacré à la formation dans J+S vient s'ajouter à celui lié à une activité professionnelle principale et il est investi

au détriment des loisirs ou de la famille, raison pour laquelle un organigramme par discipline accompagne le cahier des charges de manière à mesurer son implication dans une structure. Cette augmentation salariale est une reconnaissance du travail remarquable fourni par les experts vaudois. La création du cahier des charges confirme que l'autonomie et la responsabilisation individuelle doivent être le souci de chacun.

On cherche des experts !

Dans le cadre de la formation des adultes, il y a quelques disciplines pour lesquelles J+S Vaud est à la recherche de quelques experts afin d'étoffer l'équipe déjà en place et de continuer sa mission dans de bonnes conditions. Si dans votre club ou votre fédération vous connaissez des personnes susceptibles de correspondre au profil souhaité, nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information. Les personnes intéressées peuvent appeler au 021 316 39 62 pour de plus amples informations.

Modules de prévention

J+S défend les valeurs du sport

Combien de moniteurs, d'éducateurs sportifs se sont trouvés confrontés à la problématique de la violence, de la gestion de nos différences, si ce n'est à des phénomènes d'addiction (alcool, tabac, drogues, dopage), ou encore à la pression émanant des parents ! Convaincu que ce chiffre risque de faire tourner la tête, Macolin organise via les cantons des modules de prévention. Les dates, lieux, contenus, thèmes se trouvent sur le site de J+S à l'adresse suivante : [www.jeunesseetsport.ch/compétences du moniteur/plan des cours](http://www.jeunesseetsport.ch/compétences-du-moniteur/plan-des-cours)

C'est grâce à l'étroite collaboration avec le CIPRET (tabac), la FVA (alcool) et « cool and clean » (charte, mesures d'interventions) que le canton de Vaud propose 3 modules par année sur le thème « toxicomanie ». Des échanges d'expériences vécues, des cas d'études à gérer en petits groupes, quelques pistes pour agir en amont ou pour intervenir correctement et beaucoup de contacts auprès des responsables de la Ligue de la santé sont les objectifs de ces soirées très convoitées !

Tous les clubs devraient être intéressés...

www.cipretvaud.ch

www.fva.ch

www.coolandclean.ch

Renseignements

J+S Vaud

Tél. 021 316 39 61/62/63/64/65

E-mail : jsvaud@vd.ch

Conseils gratuits aux jeunes champions vaudois

La complexité du sport moderne exige de plus en plus et toujours plus tôt un haut degré de professionnalisation de l'encadrement des sportifs d'élite. De nombreux jeunes de la relève sportive doivent faire face à des enjeux scolaires, financiers et sportifs complexes et parfois contradictoires. Le Panathlon Club Lausanne, membre d'un mouvement international qui défend le développement du sport et des valeurs du sport, offre un service gratuit de conseil dans les domaines suivants :

- Analyse globale du problème, bilan général
- Juridique (contrats, plaintes, défenses, etc.)
- Marketing & sponsoring (images, dossiers, réseau, etc.)
- Médical & santé (accidents et maladies, nutrition et substances, psychologie, etc.)
- Relations institutionnelles (clubs, associations, fédérations, administrations, etc.)

- Formation (secondaire 1 et 2, apprentissages, universités, autres formations complémentaires)
- Administratif (assurances, sécurité sociale, autorisations, visa, logements, etc.)
- Technique et sportif (préparation physique, coaching, etc.)

Des conseillers expérimentés

Pour ce faire, le Panathlon Club Lausanne dispose de personnalités compétentes, dans leurs domaines professionnels respectifs tout comme dans la conduite d'une carrière sportive :

- Pierre Zappelli, ancien juge fédéral, président du Panathlon Club Lausanne
- Claude Stricker, directeur de l'Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport, ancien skieur d'élite
- Georges-André Carrel, directeur du Service des Sports de l'Université de



Lausanne et de l'EPFL, ancien sportif et entraîneur d'élite (volleyball)

- Marcel Parietti, délégué au sport associatif, Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud, ancien joueur de l'équipe suisse de football et formateur FIFA.

Ce suivi (conseils personnalisés et gratuits) est proposé aux jeunes Vaudoises et Vaudois âgés de 15 à 25 ans environ, quel que soit le sport. Jusqu'à 19 ans, le sportif doit être au bénéfice d'une carte Swiss Olympic de niveau régional au minimum ; dès 20 ans, il doit concourir au niveau national ou international.

Renseignements

<http://www.panathlon-lausanne.ch>

Formation continue dans le sport ?

Master en management du sport dispensé à Lausanne

L'AISTS (Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport) basée à Lausanne propose chaque année l'AISTS MSA (Master of Advanced Studies in Sport Administration & Technology), une formation postgraduée dans le management du sport qui bénéficie entre autres du soutien du Comité International Olympique (CIO) et du Canton de Vaud.

Le master est destiné à des professionnels, détenteurs d'un diplôme universitaire et d'expérience professionnelle qui aspirent à développer une carrière dans l'administration du sport. Le programme accueille chaque année

une trentaine de participants venant de tous horizons géographiques, culturels et professionnels.

Les cours ont lieu à Lausanne, sont entièrement dispensés en anglais et se regroupent sous 6 disciplines :

- | | |
|---------------|--------------|
| • Economie | • Sociologie |
| • Management | • Droit |
| • Technologie | • Médecine |

La formation se déroule sur une période d'un an dont 7 mois de cours qui débutent en janvier. Les participants doivent également travailler sur un projet d'équipe et un projet de recherche ainsi que faire un stage de 8 semaines dans une fédération, un club, une entreprise ou un organisme lié au sport.

Le diplôme est cosigné par l'EPFL, les universités de Lausanne et de Genève ainsi que l'IDHEAP.

Délai d'envoi des candidatures :

vendredi 12 août 2011



A propos de l'AISTS :

La mission de l'AISTS est de proposer une approche multidisciplinaire à l'éducation universitaire supérieure, de même qu'à l'éducation professionnelle continue. Les membres fondateurs de l'Académie sont le Comité International Olympique (CIO), l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), l'IMD Business School, les Universités de Lausanne et de Genève, l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP), L'Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL), la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud.

Renseignements

AISTS
Parc Scientifique PSE-C
1015 Lausanne
Tel: +41 (0) 21 693 85 93
Email: info@aists.org
www.aists.org/msa

Impressum

Rédaction: SEPS

Mise en page et réalisation: Nicolas Imhof,
Béatrice Jaquier

Impression: Bestprint SA, En Budron B3,
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Imprimé sur du papier recyclé FSC